

2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Équipe de prévention spécialisée de
Beaumont



IMAJ.BEAUMONTSUROISE@IMAJ95.FR



07 67 26 96 80



IMAJBEAUMONT



IMAJBEAUMONT



Table des matières

I. Moyens humains, logistiques et organisation	2
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2024	2
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail	2
II. Les modes d'intervention	4
2.1 Contexte territorial, présence sociale et travail de rue.....	4
2.2 Actions éducatives collectives	6
2.3 L'accueil au Local.....	9
2.4 Accompagnement individuel	11
III. Le public	12
3.1 Jeunes connus.....	12
3.2 Jeunes en accroche	12
3.3 Jeunes accompagnés.....	12
3.4 Vue d'ensemble des statistiques	13
3.5 Analyse des données clés	14
IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 ans	16
4.1 Évolutions des situations et thématiques d'accompagnement.....	16
4.2 Projets menés et partenariats	17
4.3 Partenariat avec les établissements scolaires	23
4.4 Passerelle CM2.....	24
V. Accompagnement et actions auprès des 16/25 ans	25
5.1 Thématiques d'accompagnement	25
5.2 Évolution des situations	25
5.3 Projets menés et partenariats	27
VI. Actions en faveur de l'égalité H/F	28
VII. Utilisation des réseaux sociaux	29
7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux	29
7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux	30
VIII Partenariats et participation au développement social local	31
8.1 Carte partenariale	31
8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ	32
8.3 Partenariats actifs en 2024	32
ANNEXES	34

Glossaire

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AEA	Auto-école Associative
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
CAJ	Centre d'Animation Jeunesse
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVO	Communauté de Communes du Haut Val d'Oise
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté et à l'Environnement
CPE	Conseiller Principal d'Éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 ^e Chance
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
GPDS	Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
QPV	Quartier Prioritaire de la politique de la Ville
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2024.

Avec 736 jeunes accompagnés cette année, nous poursuivons notre mission avec une attention particulière envers les mineurs, qui représentent 58 % des bénéficiaires. Notre stratégie, amorcée depuis cinq ans, vise à recentrer nos actions sur les plus jeunes, dans une logique de prévention précoce et conformément au cahier des charges du Conseil départemental du Val d'Oise. Les jeunes âgés de 11 à 15 ans représentent désormais 41 % de notre public (vs 32% en 2023). En renforçant nos actions, nous avons pu leur offrir une approche plus individualisée, adaptée à leurs préoccupations et renforcer la pertinence de notre accompagnement.

Après une année 2023 marquée par des violences urbaines d'ampleur, 2024 s'est déroulée dans un climat plus apaisé. Toutefois, certains territoires restent touchés par des affrontements entre jeunes issus de quartiers ou de villes différentes. Ces phénomènes traduisent une difficulté d'affirmation sociale pour de jeunes adolescents le plus souvent en échec scolaire et confrontés à la banalisation de la violence. Face à ces mécanismes, notre approche s'inscrit sur la durée. A travers un accompagnement individualisé et parce que nous sommes des acteurs de proximité légitimes aux yeux des jeunes, nous pouvons déconstruire progressivement ces schémas de violence et impulser des dynamiques sociales positives.

Dans cette optique, 2024 a été marquée par des initiatives renforçant le lien social et l'ouverture aux autres. Ainsi, les Jeux Olympiques ont été une opportunité de mobilisation et de sensibilisation aux valeurs du sport. À travers « Les Olympiades de la Prev », déployées de juin à septembre, cinquante jeunes de 11 à 15 ans, accompagnés par nos services, ont participé à des activités sportives et assisté à des événements olympiques (la finale de Rugby à 7 pour laquelle la France a décroché une médaille d'or !) et paralympiques. Ce projet a permis aux jeunes de gagner en confiance, de renforcer leur sentiment d'appartenance collective et de s'ouvrir à la culture sportive.

De même, le séjour de remobilisation au Sénégal, du 13 au 27 mai, a permis à huit jeunes de s'investir dans un projet solidaire d'aménagement scolaire et d'éco-agriculture. Ce projet a constitué un levier puissant pour leur réengagement personnel et professionnel, après un an de préparation et d'implication active.

Notre engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes s'est poursuivi avec des formations spécifiques pour les professionnels et des actions de sensibilisation auprès des jeunes. La part des jeunes filles accompagnées est en augmentation (33 % en 2024).

Les réseaux sociaux, désormais pleinement intégrés dans notre méthodologie d'intervention, sont un outil de maintien du lien et ont constitué, même si cela reste minoritaire, un vecteur de première rencontre pour 39 jeunes cette année.

Enfin, 2024 marque la fin du dispositif PRIJ et l'émergence de nouvelles perspectives avec le projet « ADELANTE ! », porté par notre association dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt O2R. Ce nouveau service, lancé en fin d'année, vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi ou la formation, en renforçant le travail de terrain aux côtés des équipes de prévention spécialisée.

Ces évolutions témoignent de notre capacité à adapter nos actions aux besoins des jeunes et aux réalités des territoires.

Ces rapports d'activité visent à rendre compte de nos actions de prévention spécialisée, sur chacun de nos territoires d'intervention. Nous souhaitons qu'ils permettent de mieux appréhender nos modes d'intervention éducatifs. Ils s'adressent à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ces rapports puissent être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

I. Moyens humains, logistiques et organisation

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2024

L'équipe de prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise se compose de deux éducateurs spécialisés à temps plein. Franck PIERFEDERICI, éducateur spécialisé, a rejoint l'équipe éducative en janvier 2024. Mélanie CHIVET, éducatrice spécialisée, a quitté l'association en mai 2024 dans le cadre d'une réorientation professionnelle. Une seconde période de recrutement a alors été initiée à la suite de laquelle Lauriane CALIMIA, éducatrice spécialisée, a été recrutée au 30 août 2024.

Charlotte MEUNIER assure ses fonctions de cheffe de service éducatif depuis le 28 août 2023.

Au 31 décembre 2024, l'équipe de Prévention spécialisée du service de Beaumont-sur-Oise comprenait :

- ❖ Une cheffe de service : **Charlotte MEUNIER** (depuis le 28/08/2023)

- ❖ Deux éducateurs spécialisés :
 - **Franck PIERFEDERICI** (depuis le 08/01/2024)
 - **Lauriane CALIMIA** (depuis le 30/08/2024)

1.2 Présentation du mode d'organisation du travail

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducateurs interviennent de 10h à 19h. En fonction de la vie du territoire, des événements de quartiers, etc., mais aussi des projets pensés en amont avec les jeunes, ils sont amenés à travailler les soirs et week-ends. Ainsi, au regard de l'évolution des besoins et des projets, ils peuvent être amenés à intervenir, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, etc.), soit en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire, etc.). Sur l'année 2024, cela représente 21 soirées en semaine, 8 samedis, mais aussi 1 week-end.

Le rythme de travail de l'équipe varie selon plusieurs critères. En effet, les saisons peuvent influencer sur le travail de rue par exemple, ou bien encore lors des vacances scolaires, particulièrement propices à la mise en place d'actions éducatives collectives. De plus, les sollicitations des jeunes peuvent parfois modifier la mise en place des actions collectives et des projets. Il est à noter que les éducateurs sont régulièrement en travail de rue, en déplacements extérieurs, en activités collectives, ou encore en rencontres partenariales et n'assurent pas de ce fait de permanence au sein du local, même s'ils y sont régulièrement présents. En notre absence, les jeunes disposent du numéro de téléphone mobile du service et peuvent également solliciter les éducateurs via les réseaux sociaux, permettant ainsi une prise de rendez-vous efficace.

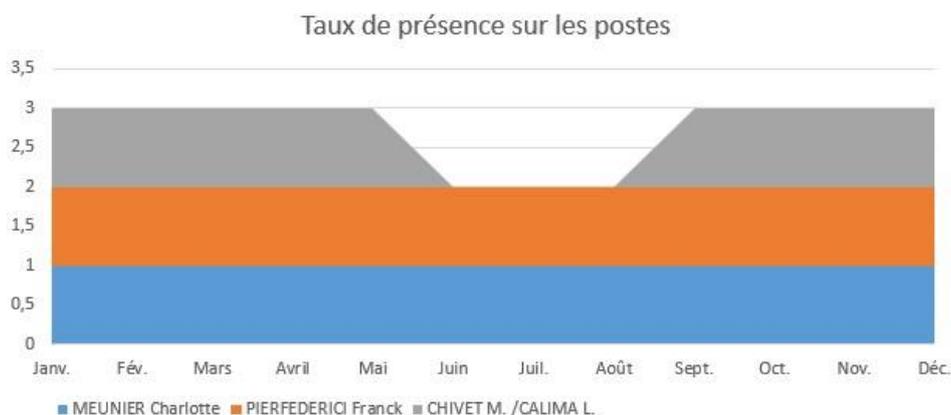
L'équipe éducative accompagne des jeunes beaumontois de 11 à 25 ans, issus de tous les quartiers de la commune. L'équipe effectue du travail de rue pour aller à la rencontre des jeunes ou des groupes de jeunes sur l'espace public. Ces temps de travail de rue sont réalisés sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, ils sont réalisés prioritairement sur le quartier QPV de Boyenval, et le quartier du RAC, mais également aux abords du collège Jacques Monod et du lycée Évariste Galois.

Répartition du temps de travail par activité



Il est essentiel de préciser que la catégorie « travail administratif » représente en réalité une complémentarité du travail éducatif qui, par nécessité, implique l'élaboration et la rédaction de différents projets, destinés aux partenaires, dans le cadre d'accompagnements ou encore d'actions collectives. Ces temps de travail impliquent des recherches, des prises de contact, des demandes de financements, mais aussi la rédaction de compte-rendu des actions une fois menées par l'équipe.

Vacance de postes



Réunions d'équipe

Les services de Prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise et de Persan se réunissent deux fois par semaine. Lors d'une première réunion, nous abordons l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle des services (temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, transmission d'informations relatives aux quartiers, sollicitations des partenaires, planification du travail de rue, etc.).

Une deuxième réunion, dite de « suivis éducatifs », nous permet de faire le point sur les situations les plus sensibles, dégagant ainsi des pistes de travail complémentaires aux actions déjà menées.

Ces deux réunions, animées par la cheffe de service, trouvent une pertinence à être mutualisées avec l'équipe de Persan, considérant la très grande proximité qui lie les jeunes persannais aux jeunes beaumontois.

Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent à des séances d'*analyse des pratiques*, conduites par une psychologue clinicienne. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps mensuel dédié, permettant un étayage clinique et une démarche réflexive sur ses pratiques.

II. Les modes d'intervention

2.1 Contexte territorial, présence sociale et travail de rue

Au dernier recensement, la commune de Beaumont-sur-Oise comptait 9 794 habitants. Avec la ville de Persan, elle constitue le pôle urbain de la CCHVO.

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la prévention spécialisée. Cette démarche repose sur une dynamique « d'aller vers » les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles. Ainsi, les éducateurs sont présents, régulièrement, dans l'espace public. Ils fréquentent les lieux propices aux contacts pour connaître et se faire connaître des jeunes et de la population du secteur.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc. Beaumont-sur-Oise est une commune accueillant des structures diverses, dédiées ou non à la jeunesse, telle qu'un centre d'animation jeunesse, un CCAS (avec notamment des actions ouvertes aux jeunes de 18 à 25 ans), une mission locale, mais aussi un tissu associatif sportif et culturel riche. Nous sommes en lien avec la totalité des structures existantes, créant des partenariats solides et pérennes.

Ainsi repérés, les éducateurs de rue tissent des relations avec les jeunes, mais aussi avec ceux qui, dans le quartier, ont une place importante comme les parents des jeunes, les commerçants, des habitants influents et d'autres protagonistes de la vie du secteur. Le quartier de Boyenval, jusqu'alors catégorisé en Q.V.A (Quartier de Veille Active), est depuis le mois de janvier 2024, devenu Quartier Prioritaire de la Ville (Q.P.V). Le bailleur social CDC Habitat Social est le propriétaire du patrimoine, ce qui en fait un acteur majeur du territoire.

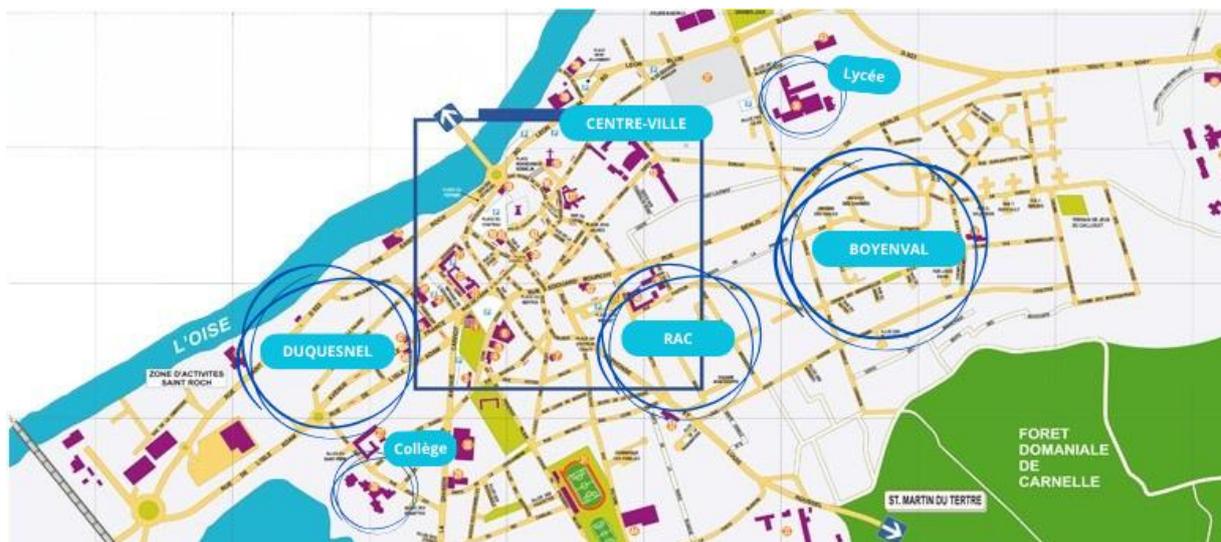
Dans la poursuite du travail engagé au cours de l'année 2023, nous avons pérennisé le travail de rue aux alentours des établissements scolaires. Parmi les problématiques majeures identifiées par notre service, nous notons de nouveau la persistance quasi historique d'affrontements entre certains groupes de jeunes lycéens persannais et beaumontois, où viennent s'adjoindre des jeunes habitants de communes avoisinantes, notamment celles de Bruyères-sur-Oise et/ou de Bernes-sur-Oise. Le lycée Évariste Galois, situé sur la commune de Beaumont-sur-Oise, est le lycée dit de secteur. Il comprend des filières générales, technologiques ainsi que des formations professionnelles.

Celui-ci a donc la particularité d'accueillir des jeunes beaumontois, des jeunes persannais, et ceux des communes aux alentours. La violence semble avoir connu une intensification en 2024, particulièrement sur les mois de septembre et octobre, avec des jeunes ayant recours à des armes blanches, des machettes ou des marteaux. Certains affrontements ont eu lieu dans l'enceinte du lycée et se sont parfois prolongés au nouveau McDonald's, récemment ouvert à proximité. Ces incidents ont causé de graves blessures chez certains jeunes, entraînant des hospitalisations. Le réseau social Snapchat, très investi par les jeunes de cette tranche d'âge, a été un des moyens de communication entre les jeunes, où ils ont pu se donner rendez-vous, prévenir des lieux et heures de bagarres, profiler des menaces, mais aussi diffuser et partager des vidéos des rixes. Nous avons été en lien régulier avec le lycée, les services jeunesse et les mairies de Beaumont-sur-Oise et de Persan. Une réunion partenariale inter-communes a été programmée par la mairie de Beaumont le 20 septembre 2024, permettant d'amorcer un temps d'échange et de discussion, et de réfléchir collectivement aux solutions adéquates pouvant être mises en place pour apaiser la situation. Une quarantaine de partenaires y étaient présents, de différentes communes, ainsi que l'inspection académique et les forces de l'ordre.

Le clivage omniprésent depuis des années entre les jeunes de Beaumont et de Persan a pu se faire ressentir jusque dans le McDonald's. En effet, les équipes éducatives ont pu remarquer que les jeunes de chaque ville étaient installés de part et d'autre du restaurant. Les éducateurs ont pu intervenir en sensibilisant les jeunes sur les conséquences de la violence et en encourageant le dialogue.

La situation a nécessité une présence quotidienne des éducateurs aux abords du lycée sur cette période, et le renforcement des échanges avec les partenaires des établissements scolaires, et le lien avec les partenaires des établissements scolaires également.

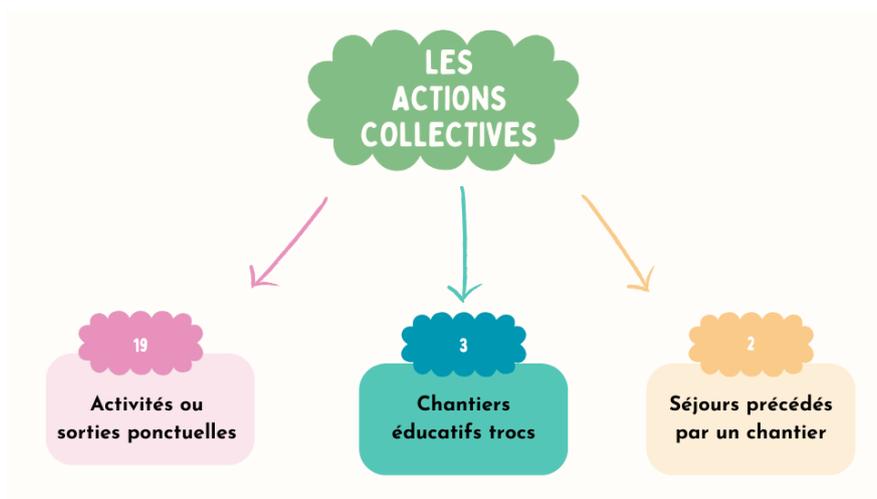
Au cours de l'année 2024, nous avons pu observer une forme de répartition de l'occupation de l'espace public au sein de la commune. En effet, si les éducateurs sont plus à même de rencontrer certains collégiens dans le centre-ville, les jeunes âgés entre 16 et 25 ans sont eux, plus présents au sein du quartier de Boyenval. Ils investissent régulièrement le parc de jeux, à la sortie des cours ou bien pendant les périodes de vacances scolaires. De plus, le city stade est lui aussi investi, mais plus aux beaux jours, où il n'est pas rare que des tournois de football soient organisés. L'équipe éducative a également pu remarquer que les jeunes investissent moins, voir plus du tout, l'espace public au cours de la période hivernale. Les jeunes se retrouvent alors dans les caves des habitations ou bien les logements des uns et des autres. Le quartier du Rac est en revanche beaucoup plus investi par les parents et les enfants d'âge maternel et primaire.



2.2 Actions éducatives collectives

Les activités collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe. Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyen d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Elles peuvent être l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application de règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.

Les actions auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives, de chantiers éducatifs ou de séjours. (Annexe n°3 : tableau des actions collectives).



Les sorties et ateliers

L'objectif des sorties et des ateliers est de créer ou d'approfondir le lien avec certains jeunes et de mieux repérer leurs difficultés et leurs besoins. Les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs : développement de leur capacité d'anticipation, prise d'initiative et ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles et sportives. En 2024, l'équipe éducative a organisé diverses sorties telles que des soirées ciné débat, des escapes game, des ateliers culinaires, etc.



Les chantiers éducatifs

Le chantier éducatif vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité. Il s'adresse à des jeunes ayant besoin d'un accompagnement afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement.

À ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences préprofessionnelles, bien qu'il contribue à une découverte et un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. La participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle.

Illustration d'un chantier éducatif

En avril 2024, un chantier éducatif a été organisé au sein du quartier du Rac, en partenariat avec la chargée de développement social et urbain de l'Apes. 14 jeunes beaumontois, âgés entre 14 et 17 ans, issus du quartier du Rac, mais aussi de la ville, ont participé au remplissage de bacs à fleurs au sein du quartier. Les jardinières ont été construites et installées par l'ACI espaces verts d'IMAJ. Les habitants du quartier ont été invités à prendre part au remplissage. Un temps convivial a été effectué à la fin de la journée, afin de partager un temps avec les habitants.



Les séjours

Les séjours organisés par l'équipe éducative ont pour objectif de consolider le lien entre les jeunes et les éducateurs. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses conditions ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène de vie, etc.

Parmi les jeunes participants, les éducateurs cherchent surtout à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation fille-garçon, lien avec la famille, projet de vie, etc.

Au mois de juillet 2024, les équipes de prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise et de Persan ont vécu la « Vie de Château » en Bourgogne, avec 4 jeunes collégiens. À travers la visite immersive au Château de Guedelon, les éducateurs ont permis la découverte de cette rénovation innovante, où tout est réalisé au temps du Moyen-Âge, avec le matériel et les matières premières de l'époque. Une plongée dans le passé mêlant culture et dépaysement.

Ce séjour a également permis de travailler avec les jeunes sur le rythme de vie, la collectivité, mais aussi d'approfondir le lien éducatif avec notre jeune public, contribuant à une meilleure perception de leurs difficultés et leurs besoins.



2.3 L'accueil au Local

Comme évoqué plus haut, l'équipe de prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise dispose d'un local permettant d'assurer l'ensemble de ses activités dans des conditions favorables. Situé au cœur du quartier de Boyenval, il garantit l'accessibilité à tous les jeunes beaumontois, et est bien identifié par de nombreux jeunes. Il se compose d'espaces permettant autant un accueil collectif qu'individuel.

Les jeunes peuvent s'y rendre de façon informelle ou spontanée, à l'occasion de rendez-vous individuels et/ou d'actions collectives. Nous disposons ainsi d'une salle suffisamment spacieuse et conviviale pour accueillir les jeunes qui se présentent en groupe ou individuellement.



Le local de l'équipe éducative est un lieu qui participe, en sus de nos autres modalités d'action, à créer une relation de confiance avec les éducateurs. Ces derniers peuvent y animer des discussions individuelles ou collectives. Les jeunes qui habitent le quartier de Boyenval, ou le fréquentent, passent devant notre local quand ils rentrent du lycée par exemple. Il n'est pas rare qu'ils s'y arrêtent de façon spontanée pour discuter avec les éducateurs. Notons par ailleurs que les filles et les garçons n'ont pas les mêmes habitudes en la matière. En effet, les jeunes filles viennent dans notre local lorsqu'elles ont un rendez-vous individuel, pour une démarche spécifique, mais il leur est également régulièrement proposé des temps spécifiques où elles peuvent se retrouver entre filles, avec les éducateurs, et échanger librement sur des sujets divers et variés.

En juin 2024, une fresque artistique a été réalisée au sein du local, permettant une appropriation supplémentaire des lieux pour les jeunes, et avec les jeunes. Ainsi, 4 jeunes ont participé au choix du thème, de l'élaboration à l'ébauche jusqu'à la réalisation de la fresque, sur un mur du local. L'atelier a été co-animé par un graffeur professionnel, Slarz86, du collectif NiuArt. Cet atelier a permis aux jeunes de s'initier à la culture du streetart, à la technicité en tant que telle, tout en leur permettant de s'impliquer dans l'aménagement du local.



Bienvenue Nucky !

Suite à une expérimentation innovante de juin 2024 à décembre 2024, la présence de Nucky, un border collie, s'est révélée positive. Les objectifs de cette initiative sont principalement de faciliter la création de lien et accompagner les jeunes dans un climat apaisant et propice à l'échange, apaiser certaines émotions, et créer un climat de confiance. L'expérimentation a également permis d'évaluer l'effet médiateur du chien sur les comportements et la gestion des émotions des jeunes.

Ainsi, plusieurs fois par semaine, Nucky a été présent au sein du local, et lors des temps de travail de rue. Sa présence suscite un fort intérêt chez les jeunes, et particulièrement chez les 11-17 ans.

Certains jeunes sont venus au service à la suite d'une rencontre en travail de rue, initialement attirés par Nucky, pour finalement découvrir les activités et projets proposés par l'équipe éducative. Au sein du local, Nucky a également favorisé des conversations plus libres. Prendre soin d'un animal permet de travailler autour de l'empathie mais aussi des valeurs comme le respect, l'écoute des besoins de l'autre, ou encore de l'expression des émotions.

À la suite de l'expérimentation, un temps de bilan avec la Direction a validé l'accueil de Nucky, de manière plus pérenne. Nous prévoyons par la suite d'élargir ce projet en impliquant Nucky lors d'actions collectives, ou encore des temps individuels tels que des balades en forêt, des ateliers soin de l'animal, etc. Franck PIERFEDERICI, éducateur spécialisé au sein de l'équipe et propriétaire de Nucky, est actuellement en formation de médiateur animal.

2.4 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions. Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune.

L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche enfin à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.



III. Le public

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés. Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils. C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

3.1 Jeunes connus

Nous évaluons environ à 512 jeunes qui sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducateurs, que ces derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci, la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement.

3.2 Jeunes en accroche

25 jeunes sont identifiés en 2024 pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions. Aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

3.3 Jeunes accompagnés

Concernant l'année 2024, l'équipe éducative a accompagné **67 jeunes**. Cette légère diminution est à mettre en lien avec les mouvements de personnel survenu au cours de l'année, malgré un recrutement rapide d'une nouvelle éducatrice en septembre 2024. En effet, malgré la préparation d'un relais auprès de l'éducateur et de l'appui des partenaires précieux sur la commune, un impact est toujours à noter lors d'un départ d'un professionnel, repéré par certains jeunes. Malgré tout, pour chaque jeune accompagné, les professionnels ont cherché à apporter une réponse personnalisée, non-standardisée, en respectant le rythme du jeune quant à sa capacité à s'engager dans une relation éducative. En effet, au-delà d'un simple cumul d'accompagnements, il convient de prendre en compte la diversité des situations rencontrées. En effet, chacune de ces situations aura fait l'objet d'une attention et d'une évaluation particulière de la part des éducateurs.

Ainsi, ces situations très diverses ont conduit les éducateurs à proposer la mise en place d'un accompagnement, ponctuel ou durable, continu ou discontinu, et partagé avec des partenaires ou non. Certains accompagnements ont particulièrement mobilisé l'équipe éducative. C'est notamment le cas des jeunes confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle importantes se cumulant à des difficultés sociales (conflits familiaux, rupture d'hébergement, etc.) et/ou à des problématiques personnelles (addictions, besoin de soins, etc.). Bien qu'étant minoritaires, ces situations complexes mobilisent chez les éducateurs, des compétences multiples.

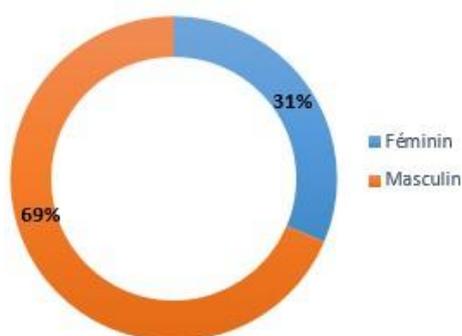
3.4 Vue d'ensemble des statistiques

L'ensemble des tableaux statistiques sont disponibles en annexe du présent document. Les jeunes uniquement connus par l'équipe ou en accroche ne sont pas comptabilisés dans les statistiques ci-dessous. Les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif a été engagé.

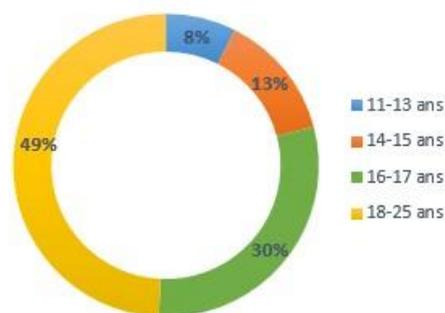
Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif													
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue				1		3	2	8	3	10			27
Réseau informel			1	2	1		1	3	11	6			25
Réseau institutionnel				1	1	2		3		2			9
Réseaux sociaux					2	1	2			1			6
TOTAL	0	0	1	4	2	7	4	16	14	19	0	0	67
Situation familiale													
Célibataire			1	4	2	7	4	16	14	19			67
En couple													0
En couple avec enfant													0
Parent isolé													0
TOTAL	0	0	1	4	2	7	4	16	14	19	0	0	67
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux			1	3			1	3	1	5			14
Lien via les réseaux sociaux				1	2	7	3	13	13	14			53
TOTAL	0	0	1	4	2	7	4	16	14	19	0	0	67
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			1	3		5	1	11	3	2			26
Ancienneté >=1 et < 2 ans				1	2	1	1	1	1	2			9
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans						1	2	4	9	10			26
Ancienneté >= 4 ans									1	5			6
TOTAL	0	0	1	4	2	7	4	16	14	19	0	0	67
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire			1			3	1	10	8	4			27
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire				3	2	3	3	2	3	2			18
Déscolarisé (sans affectation)								1	1	4			6
En emploi									1	2			3
En formation				1		1		2		1			5
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									1	5			6
Sans projet professionnel ou scolaire								1		1			2
TOTAL	0	0	1	4	2	7	4	16	14	19	0	0	67
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			1	3	2	3	4	15	3	14			45
Bac Pro, CAP ou BEP									1	1			2
Bac général ou technique									7	3			10
Bac +2 et autres études supérieures									1				1
TOTAL	0	0	1	3	2	3	4	15	12	18	0	0	58

3.5 Analyse des données clés

Répartition par genre

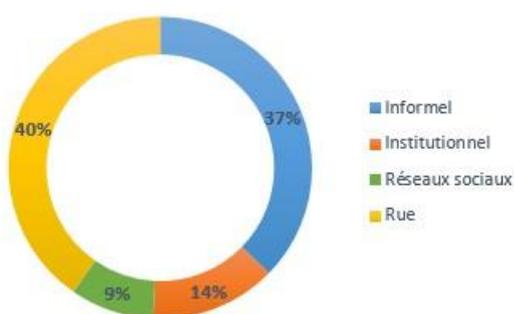


Répartition par âge

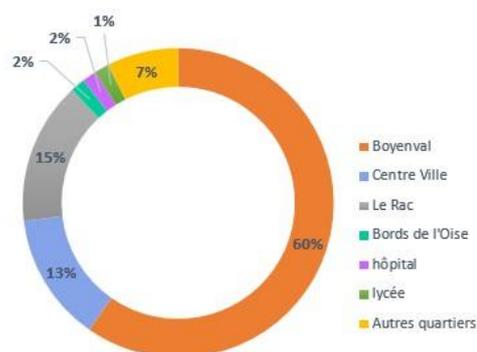


Les chiffres de 2024 révèlent un équilibre maintenu en ce qui concerne la répartition par genre des accompagnements éducatifs, avec une légère diminution du nombre de jeunes filles. En effet en 2023, nous avions 35% de filles et 65% de garçons. Le nombre de mineurs accompagnés à lui augmenté, avec 51% de mineurs, soit 34 jeunes.

Répartition par mode d'entrée en relation



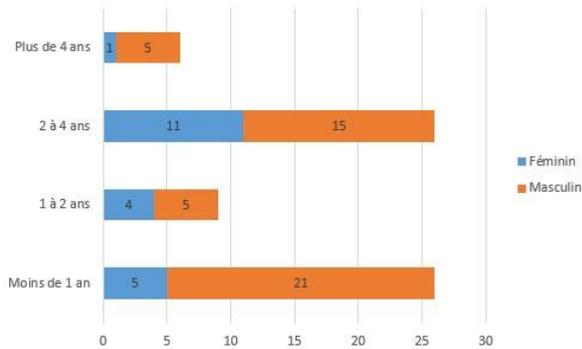
Répartition par quartiers



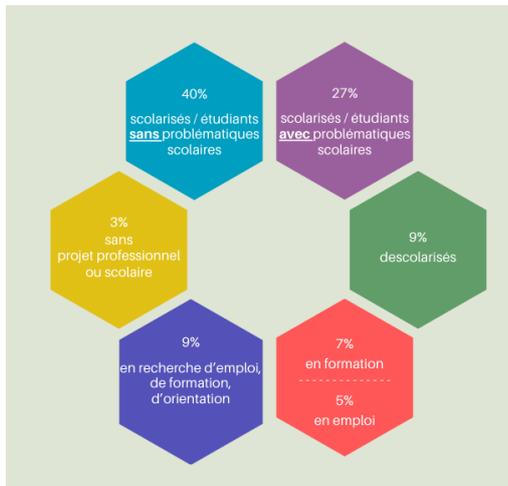
Tout comme en 2023, le travail de rue représente 40% du mode d'entrée en relation des jeunes, et demeure une modalité indispensable, autant pour la création de lien que du maintien de ce dernier. Les réseaux sociaux sont devenus un outil supplémentaire en termes de prise de contact, même s'ils restent à la marge pour l'entrée en relation des jeunes. En effet, il arrive de plus en plus que les jeunes ajoutent le compte des éducateurs lors du travail de rue, via les QR code Snapchat et/ou Instagram. Depuis 2023, l'équipe éducative s'est maintenant bien saisie de l'orientation départementale en la matière. Si les réseaux sociaux servent principalement au maintien et au renforcement du lien avec les jeunes déjà rencontrés, et avec lesquels une relation de confiance a commencé à minima à s'établir, nous constatons également que certains jeunes les utilisent afin d'entrer en contact avec les éducateurs. En effet, notamment via le réseau social Snapchat, certains jeunes sont amenés à se renseigner sur les missions de notre service ou bien même faire une 1^{ère} demande lors de rencontres en travail de rue ou d'échanges informels. Les entrées en relation via le réseau institutionnel concernent principalement les partenaires jeunesse de la ville et les établissements scolaires.

Le travail d'identification plus précise des différents quartiers de la commune sur Prevent en 2023 a permis une lecture plus fine des jeunes accompagnés de la commune. Ainsi, nous pouvons noter qu'une grande majorité des jeunes accompagnés résident au sein du quartier de Boyenval, avec un total de 60% en 2024. Au-delà du fait que nous y soyons implantés, le quartier de Boyenval reste un lieu essentiel d'intervention pour les éducateurs. En effet, nous pouvons y rencontrer de nombreux jeunes, résidants sur le quartier, mais aussi en dehors, qui toutefois fréquentent celui-ci régulièrement, voire quotidiennement.

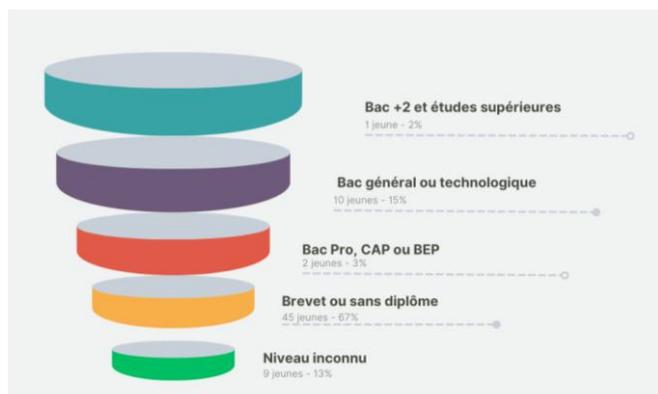
Répartition par ancienneté de la relation



Répartition par situation des jeunes



Répartition par niveau de formation



IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 ans

4.1 Évolutions des situations et thématiques d'accompagnement

Conscient de la nécessité de développer des liens auprès des jeunes âgés de 11 à 15 ans, afin d'intervenir auprès d'eux aussi précocement que possible, l'accompagnement de cette tranche d'âge reste un axe prioritaire à développer au sein du service de prévention spécialisée. En effet, **14 jeunes** ont été accompagnés par l'équipe éducative en 2024, et cela reste insatisfaisant. En 2023, nous avons entamé un travail partenarial qui s'est vu se renforcer davantage cette année et tend à devenir pérenne, avec des projets qui verront le jour dès début 2025. Nous en parlerons plus en détail en **4.3**.



En 2024, les demandes formulées par les jeunes de cette tranche d'âge ont été autour des loisirs, mais aussi pour de l'écoute et du soutien. Nous avons conscience que la thématique des loisirs constitue un mode d'entrée en relation facilitant avec les jeunes âgés de 11 à 15 ans. Si notre première démarche est généralement d'informer et d'orienter ces jeunes vers l'offre d'animation déjà existante portée par le centre d'animation jeunesse, pour certains, nous faisons le choix stratégique et éducatif d'accéder à leur demande. En effet, les actions collectives menées sont alors dans un objectif de création et/ou renforcement du lien éducatif, mais aussi pour une meilleure évaluation des difficultés repérées. Le renforcement du partenariat avec le collège a permis de meilleures prises de contact avec les jeunes collégiens et une identification plus forte de l'équipe éducative arrivée en cours d'année sur le territoire.

Les jeunes nous ayant sollicités ne se trouvent pas nécessairement en difficulté de mobilisation dans les apprentissages scolaires, mais plutôt dans l'idée de pouvoir échanger autour de la vie au sein du collège, de leurs relations avec les pairs, mais aussi avec l'équipe pédagogique. Ces jeunes peuvent parfois évoquer notamment des situations préoccupantes, marquées par des conflits entre groupes de jeunes, où le climat au sein même du collège semble complexe. Ceux-ci partagent également avec l'équipe éducative leurs questionnements sur le respect de la différence, l'égalité femme-homme, le harcèlement scolaire, ou encore leur vie future. Lors de ces échanges, les jeunes viennent chercher chez les éducateurs leurs avis, conseils, voire une guidance, pour répondre à certaines de leurs interrogations et trouver des solutions qui leur sont personnelles. Cette démarche de soutien et d'écoute éclaire de manière significative, dans le cadre d'une intervention auprès des jeunes, l'écart entre le besoin et la demande.

Illustration d'un accompagnement

Adrien est un jeune homme de 14 ans, accompagné par notre service depuis le mois de juin 2024. Il nous a été orienté par l'assistante sociale scolaire du lycée de Beaumont-sur-Oise. Déscolarisé depuis le mois de février, il a arrêté sa 3^{ème} prépa pro. C'est à son domicile que nous le rencontrons pour la première fois. Adrien nous explique les raisons de son absence au lycée, en nous évoquant la situation complexe dans laquelle se retrouve sa mère actuellement. En effet depuis plusieurs mois, le jeune homme a fait le choix de rester auprès de sa mère, victime d'un AVC des suites d'actes de violences conjugales. À la suite d'une période de coma, madame a gardé d'importantes séquelles et se retrouve hémiplégique. Pris dans une situation où il se sent responsable de protéger sa famille, il assume un rôle majeur au sein du foyer, veillant sur sa mère ainsi que sur ses frères et sœurs.

Ses relations avec son père sont marquées par de vives tensions, allant jusqu'à des altercations physiques ayant entraîné des dépôts de plainte réciproques et une garde à vue.

Au fil des rencontres, nous avons échangé avec lui sur le poids des responsabilités qu'il porte et l'impact de cette charge sur son propre avenir. Peu à peu, Adrien a accepté de se projeter autrement et a exprimé son souhait d'intégrer une formation. Adrien a souhaité qu'on l'accompagne sur la recherche d'un CFA pour une formation CAP électricité. Nous avons donc effectué des recherches, mis à jour son dossier scolaire, et l'avons accompagné aux portes ouvertes. Adrien a intégré une formation en septembre 2024.

Après plusieurs semaines passées au sein de son école, Adrien a su verbaliser auprès de l'équipe éducative sa réticence quant au fait d'obtenir « *un simple CAP* ». En effet, le jeune homme se pense capable d'obtenir un BAC pro, afin notamment d'élargir ses possibilités professionnelles futures. De manière contradictoire, il exprime vouloir rapidement se diriger vers le monde du travail, afin de subvenir à ses besoins.

En parallèle, au regard de la situation de danger pour les enfants, une demande d'AEMO a été faite afin de soutenir la famille et travailler la place de chacun. La mesure fait suite à une IP portée par l'assistante sociale scolaire, à laquelle nous avons contribué. Attribuant l'entière responsabilité de la situation à son père, avec qui il a coupé tout contact, Adrien refuse de prendre part à la mesure AEMO. Selon le jeune homme, il n'y aurait aucun autre dysfonctionnement familial. Nous avons pu nous mettre en lien avec le service d'AEMO, afin d'échanger sur la situation de la fratrie, tenter de faire le lien avec Adrien, et qu'il puisse se saisir de la mesure.

À ce jour, Adrien est toujours en lien avec l'équipe éducative où il semble y avoir trouvé une écoute et un soutien rassurant. Les éducateurs restent attentifs à sa continuité scolaire, mais aussi de pouvoir répondre à ses sollicitations lorsqu'il les formule.

4.2 Projets menés et partenariats

Depuis 2023, le travail avec l'équipe du CAJ (Centre d'Animation Jeunesse) s'est développé davantage, et a permis de multiplier les projets en commun. Le CAJ accueille des jeunes âgés de 11 à 17 ans. Nos rencontres régulières permettent de partager des constats, des analyses, et des préoccupations, tant sur des groupes de jeunes que sur certaines individualités repérées. Ces réunions constituent également un temps d'élaboration de projets en communs, dans l'objectif de créer une passerelle entre nos services. Ainsi, dès que cela est possible, nous saisissons chacun l'opportunité de pouvoir travailler ensemble et mettre en place des projets divers, activités, séjour, etc.

Illustration de projets

Lors des vacances de la Toussaint 2024, un séjour de découvertes sportives et culturelles a été organisé en partenariat avec le service jeunesse. 9 jeunes beaumontois, 5 filles et 4 garçons, âgés de 12 à 15 ans, sont allés découvrir la Bretagne. Pendant 5 jours, les jeunes ont pu découvrir la pratique du char à voile, et participer à diverses activités sportives telles que l'escalade, l'accrobranche, ou encore le tir à l'arc. De plus, ils ont eu la chance de pouvoir visiter des villes riches en patrimoine, comme Saint-Malo, le Mont St Michel ou encore Rennes. Ce séjour leur a permis de s'évader de leur quotidien et de s'ouvrir à de nouveaux horizons.

Ce séjour a également permis de créer un espace d'apprentissage et de découverte mutuelle, pour les jeunes et les adultes. En effet, bien que la plupart des jeunes soient scolarisés dans le même établissement, ils n'avaient pas spécialement l'habitude de se côtoyer. Ce séjour a permis de travailler sur les aspects fondamentaux tels que les codes sociaux, la qualité des relations interpersonnelles, le respect mutuel, que ce soit envers les adultes ou les pairs, ainsi que l'importance de suivre et de comprendre les règles de vie collective. Les jeunes se sont également impliqués dans la vie en collectivité, en participant notamment à la confection des repas, au nettoyage et au rangement du logement. Pour certains, ces tâches ne font pas partie de leur quotidien à la maison, ce qui leur a permis de s'impliquer davantage et de devenir acteurs de leur propre vie, en prenant des responsabilités et en apprenant à collaborer avec les autres. Ces apprentissages ont contribué à renforcer la cohésion de groupe et favoriser un comportement plus respectueux.

Saint Malo



Les olympiades de la Prev



En 2023 et 2024, nous avons organisé plusieurs tournois de foot five en rassemblant des jeunes collégiens issus de nos territoires d'intervention. Ces actions ont favorisé la connaissance mutuelle entre jeunes issus de territoires différents. Nous avons souhaité approfondir cette expérience en proposant des activités sportives plus inclusives. Les Jeux olympiques nous ont semblé une belle opportunité d'initier les jeunes aux bienfaits du sport en mettant l'accent sur la diversité des sports, et leur inclusivité. Nos six services de prévention spécialisée se sont ainsi mobilisés pour proposer une expérience enrichissante de découverte des Jeux Olympiques et du sport, déclinée par différentes actions de juin à novembre 2024, et mettant l'accent sur la rencontre de jeunes issus de différents territoires dans une perspective de prévention des rivalités inter-quartiers et inter-villes. Le financement obtenu grâce à l'appel à projets « Tous aux Jeux » nous a permis d'intégrer des épreuves olympiques et paralympiques. Cette action a concerné 50 jeunes (26 filles, 24 garçons) âgés de 11 à 15 ans.

Nos objectifs à travers ce projet :

- Promouvoir l'activité sportive et faire découvrir une diversité de sports, notamment des disciplines olympiques et paralympiques méconnues.
- Encourager l'inclusivité en valorisant la diversité et l'accessibilité dans le sport.
- Renforcer la coopération en créant des équipes mixtes, dépassant les clivages territoriaux.
- Développer les compétences psychosociales telles que l'estime de soi, la cohésion d'équipe et le fair-play.

Actions menées :

« Les olympiades de la Prev » : le mercredi 03 juillet 2024

Cette journée a rassemblé 34 jeunes âgés de 11 à 13 ans (20 filles, 14 garçons), résidant sur les villes de Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel, Goussainville, Persan, Beaumont-sur-Oise et Fosses. Les équipes ont été constituées en mélangeant les groupes de jeunes issus de villes différentes, favorisant ainsi la découverte de l'autre et l'ouverture.

La matinée a été consacrée à la réalisation des blasons des équipes pour fédérer le groupe. Cela a été une occasion d'exprimer leur créativité et de travailler sur les valeurs de l'olympisme.

Au cours de la journée, sur la base de Loisirs de Cergy, les jeunes ont pu entrer en compétition et découvrir différents sports : Boxe, rafting, Rugby, VTT et biathlon. Les éducateurs encadrant les activités ont pu promouvoir le fair-play, le respect des différents participants, dans une ambiance bienveillante. La journée s'est terminée par une remise de médailles et un goûter convivial. Deux jeunes adultes, accompagnés par le service de Villiers-le-Bel, ont contribué à l'élaboration et l'organisation du pique-nique, dans le cadre d'un chantier éducatif.



« Mémoire olympique » en partenariat avec l'association cultures du cœur, du 08 au 12 juillet 2024

Une semaine d'activité autour de la mémoire olympique a rassemblé sept adolescents de Garges-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel (4 filles et 3 garçons âgés de 14 et 15 ans). Ils ont exploré l'histoire des Jeux à travers des quizz et des échanges, et ont eu l'occasion de s'initier au taekwondo. Ils ont aussi débattu sur des thématiques telles que l'égalité femmes-hommes et le handicap dans le sport

Participation à une épreuve olympique grâce à la billetterie solidaire: Rugby à 7 le 27 juillet 2024

8 jeunes âgés de 11 à 13 ans (Villiers le Bel, Persan, Garges-lès-Gonesse) ont assisté à la finale de Rugby à 7 au stade de France, vibrants d'émotion alors que la France remportait l'or. Cette expérience leur a permis de vivre la ferveur olympique de près.



Participation à une épreuve paralympique : Basket fauteuil le 29 aout 2024

Sept jeunes (Garges-lès-Gonesse, Beaumont-sur-Oise, Goussainville) ont découvert le basket fauteuil, une discipline valorisant les capacités des athlètes en situation de handicap, renforçant leur regard sur l'inclusion.





L'immersion dans une diversité de sports a stimulé la curiosité des jeunes et leur motivation à découvrir de nouvelles disciplines, souvent éloignées de leur pratique habituelle.

Sur le plan collectif, le projet a permis de renforcer la cohésion sociale entre jeunes issus de différents territoires. Grâce à la constitution d'équipes mixtes et aux échanges lors des activités, les participants ont pu dépasser les stéréotypes et nouer des liens sincères. Plusieurs jeunes ont exprimé leur désir de se revoir et de participer à d'autres actions communes, témoignant de l'impact positif de ces rencontres. Ces interactions ont contribué, pour ces jeunes, à atténuer les tensions potentielles entre territoires, en posant les bases d'un dialogue respectueux et constructif. Enfin, la mise en lumière des valeurs d'inclusion et de diversité, à travers des expériences comme la découverte du basket fauteuil ou les débats sur l'égalité femmes-hommes, a permis d'élargir leurs horizons. Une dimension marquante du projet a été l'occasion unique de participer à un événement mondial.

Assister à des épreuves comme la finale de rugby à 7 ou le basket fauteuil a inspiré et émerveillé les jeunes. Ils ont pu ressentir l'énergie unique des Jeux, admirer les performances des athlètes, et vivre les valeurs d'inclusion, de persévérance et d'excellence véhiculées par cet événement.

« J'ai vécu ma meilleure vie ! »



4.3 Partenariat avec les établissements scolaires

Le collège Jacques Monod accueille près de 600 élèves résidant essentiellement sur la ville de Beaumont-sur-Oise, mais également des communes alentour. Du fait de nos missions et du public concerné par notre intervention, l'établissement constitue un partenaire privilégié.

Depuis 2022, notre partenariat avec le collège a pris différentes formes et s'est solidement pérennisé. Tout d'abord, l'équipe éducative participe à la journée de pré-rentrée scolaire des professeurs, dans une démarche d'être identifiée au mieux par l'ensemble des professionnels du collège, mais aussi afin de pouvoir présenter plus en détail notre service et nos missions.

De plus, nous poursuivons depuis 2023 un travail en étroite collaboration avec l'assistante sociale scolaire, nous permettant d'aborder différentes situations de jeunes, parfois complexes, dans lesquelles un co-accompagnement pourrait apparaître bénéfique auprès des élèves concernés. Nous avons également poursuivi les rencontres bimestrielles avec les assistantes sociales scolaires du bassin et l'équipe de Persan. Ces rencontres contribuent à affiner notre connaissance réciproque de nos missions et de nos modalités d'intervention, mais également d'échanger de manière ouverte sur les problématiques prioritaires auxquelles les collégiens sont confrontés.

Enfin, l'équipe éducative participe dorénavant depuis 2024 de manière systématique, aux réunions de GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire). Ce temps réflexif permet lui aussi un repérage de situations complexes, mais aussi de pouvoir y apporter notre analyse. Depuis la rentrée 2024, le collège nous a également sollicités afin que l'on puisse participer aux commissions absentéisme. C'est une instance essentielle et engageante à la fois, où parents et enfants sont présents. Notre présence permet d'une part, d'apporter notre regard d'expert et d'autre part, d'adopter une posture complémentaire à celle de l'établissement en proposant un accompagnement extérieur.

L'atelier de jeux de société, très apprécié par les collégiens, a été de nouveau mis en place en 2024. Il est toujours co-animé par le CPE et notre équipe éducative. Pour rappel, chaque atelier se compose de deux séquences à la suite, permettant l'accueil d'un plus grand nombre de collégiens tout au long de l'année, de manière ponctuelle ou régulière. Au-delà de proposer aux élèves demi-pensionnaires la possibilité de participer à un temps ludique, cet atelier poursuit l'objectif de consolider l'identification de l'équipe éducative auprès des collégiens, mais aussi de renforcer la relation partenariale de confiance entre notre équipe et le collège. En 2024, **18 ateliers** ont été menés, bénéficiant à **418 jeunes**.

En mai 2024, nous avons également pris part au rallye citoyen, en partenariat avec le collège et les différents partenaires de la ville. Ainsi, 6 groupes d'une dizaine de jeunes, soit un peu plus **60 jeunes** au total, se sont succédés dans le local, afin de faire connaissance avec le service, l'équipe éducative, et nos missions.

Lors du dernier trimestre 2024, l'équipe éducative et l'assistante sociale scolaire ont réfléchi à un atelier d'expression écrite, à destination des 6^{ème}/5^{ème}. L'atelier se déroulera 1 mercredi sur 2, de 11h30 à 13h30. Les jeunes pourront s'inscrire sur la base du volontariat et dans un souci de repérage des jeunes en difficulté et/ou en voie de décrochage scolaire, il pourra être proposé à certains élèves. Le premier atelier est prévu en janvier 2025.

4.4 Passerelle CM2

La perspective d'intervention auprès des CM2-6^{ème}, introduite comme un axe fort dans le cahier des charges de la prévention spécialisée du conseil départemental, a vocation de proposer des actions ciblées auprès des enfants scolarisés en CM2, complémentaires à celles déjà mises en place au sein des établissements scolaires. Quelle que soit la forme des actions proposées, l'approche progressive de ce jeune public permettra de favoriser l'émergence d'accompagnements éducatifs tendant à favoriser leur épanouissement.

Le déploiement d'actions de prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec les jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées par les partenaires. Il s'agit alors pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens, mais aussi par leurs parents.

Pour les jeunes de cette tranche d'âge, l'entrée en sixième constitue une étape importante et parfois, déstabilisante. Nous observons notamment des problématiques significatives en lien avec l'acquisition d'une liberté et d'une autonomie plus grande. L'usage inapproprié des réseaux sociaux, le risque de décrochage scolaire précoce, l'usage d'une certaine liberté sans supervision parentale, mais aussi pour certains, l'implication dans des phénomènes d'affrontement.

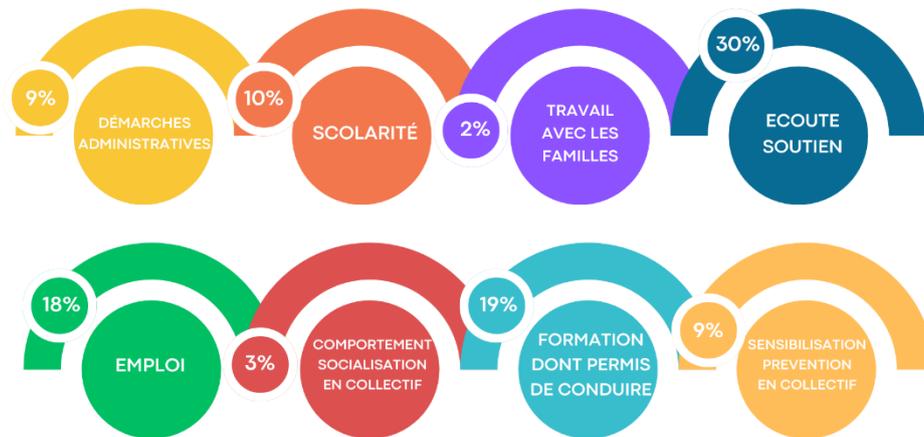
C'est donc considérant ces risques que nous avons la volonté d'intervenir sous la forme d'actions de sensibilisation permettant une première prise de contact.

Si les relations avec le collège de Beaumont-sur-Oise nous ont permis d'amorcer un travail partenarial fort depuis fin 2022, nous n'avons malheureusement pas pu mettre en place d'actions concrètes en 2024 en faveur des CM2. Néanmoins, un travail est d'ores et déjà amorcé pour 2025, avec notamment une rencontre fixée en janvier 2025 avec le directeur des services petite enfance et enfance, et la responsable enfance de la commune. Cette rencontre a pour but d'aborder les idées de projets, d'actions en partenariat avec le collège, mais aussi les écoles primaires et le centre de loisirs. Nous prévoyons de mettre en place ces actions passerelle courant mai/juin 2025 avec les écoles, et courant l'été 2025 avec le centre de loisirs.

Le renforcement du travail partenarial de l'équipe éducative, avec le collège, mais également les associations sportives, ou encore la mise en place de la passerelle « CM2/6^{ème} », devrait permettre d'augmenter le nombre de jeunes accompagnés âgés de 11/15 ans sur l'année 2025.

V. Accompagnement et actions auprès des 16/25 ans

5.1 Thématiques d'accompagnement



5.2 Évolution des situations

Le nombre de jeunes accompagnés par l'équipe éducative a légèrement diminué en 2024, passant de 68 jeunes en 2023 à **53 jeunes** en 2024. Le renouvellement de l'équipe éducative nécessite de nouveau, une phase d'appropriation du territoire, d'identification des éducateurs par les jeunes, et d'une connaissance mutuelle.

Malgré tout, les jeunes ont sollicité l'équipe éducative majoritairement pour de l'écoute et du soutien renforcé. Malgré une faible ancienneté de relation, ces derniers ont la capacité de se reconnaître en difficulté et en besoin d'être soutenus par un adulte de confiance, extérieur au cercle familial, amical ou encore scolaire.

Les jeunes viennent ainsi évoquer et discuter avec les éducateurs des difficultés auxquelles ils sont confrontés sur différents plans. Tout comme les plus jeunes, ils viennent chercher des conseils, des avis, pour répondre à certaines de leurs interrogations, leurs angoisses.

Pour certains jeunes, l'arrivée au lycée est une étape difficile qui comprend un certain nombre de réalités/obstacles à surmonter. Une organisation du travail scolaire et une méthodologie qu'ils n'ont pas acquises, des exigences plus grandes qu'au collège, la conséquence d'une orientation parfois non choisie, des résultats scolaires parfois insuffisants, etc. Ces éléments peuvent amener certains élèves à un absentéisme de plus en plus marqué au lycée, pouvant aller jusqu'au décrochage scolaire. Il est important que l'équipe éducative puisse percevoir les signes de démotivation de ces jeunes et leur permettre de retrouver confiance en eux ou d'envisager une nouvelle orientation qui prendra davantage sens pour eux. Ces situations nous amènent à porter une attention particulière aux élèves de terminale, notamment au moment de la formulation des vœux via Parcoursup. En effet, les éducateurs sont régulièrement sollicités pour accompagner des lycéens sur l'utilisation de la plateforme Parcoursup, dans la formulation de leurs vœux, ainsi que dans la rédaction de leur lettre de motivation.

Sans la persévérance des éducateurs, certains jeunes de terminale ne seraient pas allés jusqu'au bout de la démarche, prenant ainsi le risque de renoncer à la perspective de poursuivre leurs études. Cet accompagnement spécifique contribue, en quelque sorte, à la prévention du décrochage scolaire. Soutenir les jeunes à un moment aussi sensible constitue également une porte d'entrée pour l'équipe éducative vers un accompagnement individuel.

De plus, les thématiques d'emploi et de formation sont majoritaires. Elles peuvent être de nature très diverse, complexe ou non, mais nécessitant néanmoins un accompagnement et un étayage éducatif. La fermeture en février 2024 du Hub de la réussite, comprenant l'antenne de la mission locale du Val d'Oise Nord et l'E2C, a nécessité une réorientation significative de notre action et de fait nos collaborations partenariales, afin de poursuivre l'accompagnement des jeunes vers l'insertion. Les enjeux de parcours d'insertion socioprofessionnelle envers les 16-25 ans sont tournés vers la rescolarisation, la réorientation, mais parfois par la définition en tant que telle d'un projet scolaire ou professionnel. Dans l'attente de la réouverture d'une antenne de la mission locale en avril prochain, une permanence est effectuée au sein de la mairie depuis l'été 2024. Notre lien privilégié avec la directrice de la mission locale nous a permis de reprendre rapidement contact et raviver ensemble, l'envie de mettre en place des projets communs, en faveur des jeunes.

Illustration d'un accompagnement

Nous accompagnons Ibrahim depuis le mois de janvier 2024. Âgé de 17 ans, il est venu nous rencontrer au local, suite à un conseil donné par un de ses amis. Ibrahim est arrivé sur le territoire français à l'âge de 8 ans. Il est l'aîné de la fratrie et il est régulièrement amené à devoir s'occuper de ses petits frères et sœurs. Malgré son arrivée sur le territoire en tant que mineur, et le suivi d'une scolarité stable, sa situation n'a jamais été régularisée. C'est notamment pour cela qu'il a sollicité le service.

S'en est donc suivi un accompagnement régulier, afin de l'aider dans ses démarches administratives, le suivi de sa scolarité, et du soutien. En effet, la pression et les angoisses générées par le désir d'obtention de papiers d'identité en règle, empêchent Ibrahim de s'investir pleinement dans sa scolarité et représentent un réel frein pour préparer son avenir, s'inscrire dans une auto-école, etc.

Après plusieurs semaines et des rendez-vous réguliers avec le jeune, afin de comprendre dans un premier temps ce qui a bloqué, puis dans un second temps de constituer un dossier complet et recevable par la préfecture, il a réussi à obtenir un récépissé, dans l'attente de son titre de séjour. L'attente fut difficile et anxiogène, avec une peur constante et quotidienne d'être contrôlé par la police. Lorsque nous avons pu l'accompagner récupérer son titre de séjour, Ibrahim a pu formuler son souhait de reprendre les études, et de se former. Le jeune homme souhaiterait s'orienter vers un métier manuel. Nous lui avons alors conseillé de se rapprocher de la mission locale, afin d'affiner son projet professionnel. De plus, nous lui avons évoqué les chantiers d'insertion par l'activité économique de l'association, et notamment les ACI espaces verts ou bien encore la Ressourcerie.

Dans une volonté enfin sereine de se projeter vers l'avenir, Ibrahim souhaiterait s'inscrire au sein de l'auto-école associative et passer son permis de conduire.

« Merci de m'avoir soutenu jusqu'au bout, je ne pourrai jamais l'oublier »

5.3 Projets menés et partenariats

En 2024, notre participation au CESCE a constitué une première opportunité de présenter notre association, nos missions et d'esquisser des projets communs. En septembre 2024, l'équipe de direction du lycée, dans une volonté affirmée de coopération, a permis d'engager une réflexion approfondie sur un partenariat structuré et pérenne. Une rencontre au dernier trimestre 2024 a abouti à la signature d'une convention partenariale, définissant les modalités de présence des éducateurs au sein et aux abords du lycée, l'organisation d'interventions de sensibilisation en classe, ainsi que l'accueil de jeunes exclus dans le cadre de mesures de responsabilisation. Nous avons également confirmé notre participation aux différentes instances du lycée, telles que les réunions CESCE, les GPDS et les commissions absentéisme. Comme évoqué précédemment, dans le cadre de nos missions, nous cherchons à favoriser la remobilisation scolaire et prévenir le décrochage scolaire des jeunes, au travers de nos différents partenariats. C'est notamment le cas lors de nos rencontres bimensuelles avec les assistantes sociales scolaires du bassin, interlocutrices privilégiées des établissements scolaires. Nous abordons ensemble le climat des établissements, des situations individuelles, et cherchons des solutions et alternatives adaptées aux besoins des jeunes.

Illustration du projet « Buvettes 2024 »

En 2024, un nouveau projet de chantiers trocs a été co-construit et co-porté avec le service jeunesse de la ville. Afin de récolter des fonds et organiser un week-end, 14 jeunes (9 filles et 5 garçons), âgés de 15 à 18 ans, se sont relayés sur 5 événements de la ville pour tenir des buvettes. Les événements étaient répartis tout au long de l'année, sur des événements comme la « J Family », la journée « Prox Aventure », ou encore les différents concerts aux jardins organisés l'été.

Avant chaque événement, les jeunes ont participé à l'achat des denrées, à l'élaboration des sandwiches, des crêpes, mais aussi à la mise en place et décoration des stands. À tour de rôle, les jeunes ont tenu le stand, avec un adulte référent pour gérer la caisse.



Ce projet a permis aux jeunes de s'investir et de s'impliquer tout au long de l'année. La tenue des stands leur a également permis d'appréhender l'accueil du public, gérer les flux, mais aussi leur réactivité et leur gestion du stress dans les moments de tensions où nous étions énormément sollicités. De la préparation au rangement du stand, cela représentait un temps de travail relativement conséquent, où la fatigue pouvait à certains moments se faire ressentir. Malgré tout, les jeunes se sont montrés volontaires et participatifs tout au long du projet.

VI. Actions en faveur de l'égalité H/F

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans un projet durable de promotion de l'égalité femmes-hommes, permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité de genre et d'acquérir l'expertise nécessaire à la mise en œuvre d'actions éducatives favorisant l'égalité en direction du public.

L'objectif est de mieux outiller les professionnels sur ces questions en procédant par étape :

- Permettre aux professionnels d'interroger leurs propres représentations en lien avec les pratiques professionnelles et les mettre au travail.
- Acquérir une expertise suffisante pour intervenir en faveur de l'égalité en évitant des erreurs qui peuvent parfois être contreproductives.
- Travailler transversalement à la recherche et la construction d'outils pédagogiques que nous pourrions utiliser auprès des jeunes sur ces questions.
- Développer une culture de l'égalité et penser cette question de façon transversale et quotidienne.

Ce programme de formation a été soutenu par le conseil départemental du Val-d'Oise et a fait l'objet d'un financement spécifique.

En 2024, l'ensemble des professionnels de la prévention spécialisée IMAJ a pu bénéficier d'un atelier, animé par une formatrice extérieure, afin d'approfondir les stratégies et actions à mettre en œuvre pour agir en faveur de l'égalité femme-Homme. Nous avons constitué un groupe de travail régulier spécifiquement dédié à la construction d'outils de sensibilisation, et à l'utilisation de jeux de ludopédagogie permettant de promouvoir l'égalité.

Les équipes ont suivi une formation de trois jours, intitulée « Animer une intervention sur la vie relationnelle, affective et sexuelle auprès des adolescents ». Le coût de cette formation a été pris en charge par le Conseil départemental du Val-d'Oise et la Cité éducative de Villiers-le-Bel.



Au local, une communication et un affichage à destination des jeunes ont été déployés et constituent une invitation à aborder le sujet, tandis que des actions spécifiques pour travailler l'égalité auprès du public, en mixité ou en non-mixité sont proposées.

La proportion de filles accueillies par notre service nous apparaît insatisfaisante. En effet, elles représentent 31% du public accompagné. L'augmentation du nombre de filles ayant accès au local constituera un objectif à atteindre pour les prochaines années. Toutefois, l'équipe éducative a souhaité porter une attention particulière au public féminin, en proposant des actions collectives, mais aussi à répondre aux sollicitations des jeunes filles, demandeuses de temps qui leur soient spécifiquement dédiés. En 2024, nous avons effectué des « Tea time », des ciné-débats, ou encore des sorties sportives.

De plus, afin de travailler autour de la thématique de l'égalité femme-homme, les éducateurs utilisent des jeux spécifiques, au sein du local ou bien lors des séjours, permettant d'ouvrir les débats et déconstruire certains stéréotypes.



VII. Utilisation des réseaux sociaux

L'association IMAJ a intégré depuis plusieurs années l'utilisation des réseaux sociaux dans ses pratiques éducatives en établissant des règles éthiques et déontologiques pour leur utilisation par les professionnels. (Cf annexe n°7).

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pleinement investi par les équipes pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi, mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux

Organisation du service pour l'utilisation des outils numériques

Le service de prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise est doté d'un smartphone et un temps est consacré de manière hebdomadaire, à raison de deux heures par semaine en moyenne, pour les alimenter.

L'utilisation de ces différents réseaux fait l'objet d'une pratique collective portée par l'équipe dans son ensemble et supervisée par la cheffe de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Le service dispose de comptes WhatsApp, Snapchat et Instagram.



Utilisation et constats

Snapchat et WhatsApp nous servent à communiquer individuellement avec des jeunes par messages écrits ou vocaux, mais aussi à créer des groupes facilitant les échanges pour l'organisation d'actions collectives notamment. Les réseaux Snapchat et Instagram sont également utilisés pour diffuser des informations concernant le service, et/ou différentes manifestations, évènements, ayant lieu sur le territoire.

L'équipe éducative, s'appuyant sur son expérience de l'utilisation des réseaux sociaux auprès des jeunes, observe que ceux âgés de 12 à 18 ans sont les plus utilisateurs des réseaux sociaux pour communiquer avec le service. La voie du téléphone, par appel ou message, n'est presque pas/plus utilisée. Cette tranche d'âge utilise massivement le réseau social Snapchat. L'ajout sur les différents réseaux sociaux s'effectue principalement lors des temps de présence sociale au lycée, au collège, mais aussi à la suite d'une action collective.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal d'usage des différents réseaux sociaux. Dans la situation où un jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un média social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un média social lui sont expliquées. Le professionnel pourra alors faire le choix de communiquer avec le jeune, tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible. Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnels seront tenus de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance. Dans le cas où une situation complexe « numérique » surviendrait, elle sera traitée et analysée dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux

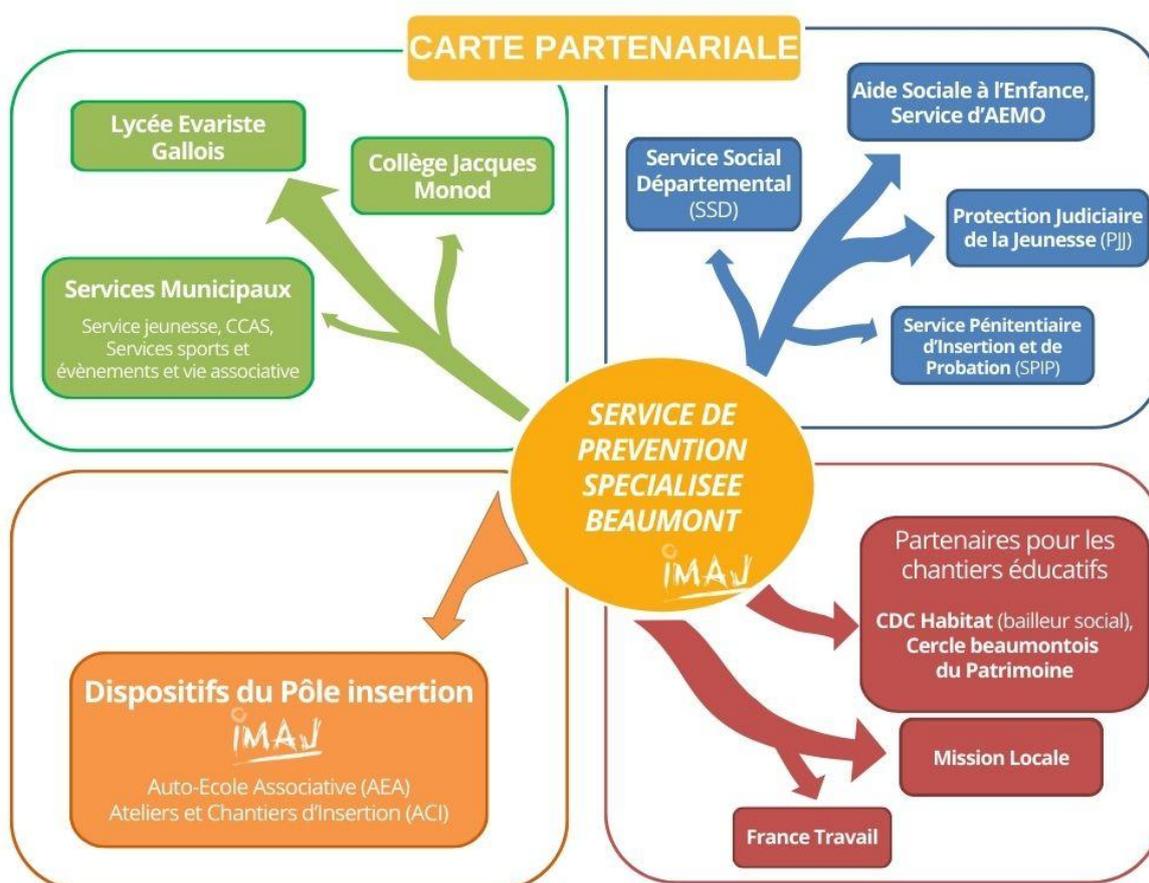
Le service de prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise porte une attention particulière à la question de l'usage des réseaux sociaux. De par leurs observations auprès du public ou des informations collectées auprès des établissements scolaires, les éducatrices ont pu constater que de nombreuses problématiques étaient corrélées à l'usage inadapté des réseaux sociaux : exclusions, rixes, cyber-harcèlement, visionnage de contenus violents ou sexualisés, etc.

Partant de ces constats, le service a intégré la question des réseaux sociaux dans son travail au quotidien avec le public et a également développé des actions spécifiques :

- Création d'une intervention de prévention sur les réseaux sociaux pour toutes les classes de 4^{ème} au cours de l'année 2024-2025.
- Création d'une intervention de sensibilisation pour les classes de CM2, dans le cadre de la passerelle CM2/6^{ème}, sur le thème des écrans, réseaux sociaux et temps de sommeil. Interventions prévues pour 2025.

VIII Partenariats et participation au développement social local

8.1 Carte partenariale



8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ



Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluante à l'égard de certains publics et peut freiner l'accès à l'emploi exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un important outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale. Il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficulté. Certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à une bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Les ACI permettent à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail dans un espace plus pédagogique. L'ACI est à la fois un chantier de production, mais représente aussi pour certains, la possibilité de suivre une formation qualifiante.

Ce dispositif vise à :

- La remobilisation sur le plan socio-professionnel
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire en milieu professionnel
- L'acquisition de compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en contrat d'apprentissage, en emploi ou encore au sein d'une structure d'insertion (ETTI).



Notre association est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la DRIEETS "offre de repérage et de remobilisation" (O2R) pour le repérage, la remobilisation et l'accompagnement socio-professionnel des jeunes les plus éloignées de l'emploi. Ainsi, nous avons obtenu un financement pour la période du 1er novembre 2024 au 30 octobre 2027, pour la mise en œuvre d'un dispositif dédié « **Adelante** ».

Ce dispositif s'appuiera sur les services de prévention spécialisée d'IMAJ pour identifier les jeunes les plus éloignés de l'emploi ou des dispositifs d'insertion. Les jeunes accéderont à un programme de remobilisation dynamique et intensif, à un accompagnement individualisé et à une immersion progressive dans le monde professionnel, adaptée au rythme des jeunes.

8.3 Partenariats actifs en 2024

La transversalité de nos actions et de notre expertise de terrain (connaissance des publics, évolution des quartiers et de leurs problématiques) encourage certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace.

Notre participation nous permet de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention.

En effet, nos connaissances, constats et interrogations, concernant les besoins propres à notre territoire d'intervention nous semblent devoir être partagés avec l'ensemble de nos partenaires œuvrant eux aussi pour le développement social local. Les échanges émergeant de ces rencontres nous ont ainsi permis de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux.

En 2024, l'équipe éducative a participé à différentes instances locales de réflexion, de consultation et de coordination telles que l'atelier de concertation des habitants du quartier de Boyenval, le forum des associations, ou encore les conseils d'administration du CCAS. Les éducateurs ont également pu participer aux réunions de GPDS du collège et du lycée, tout comme les réunions du CESCE des deux établissements. Lors des affrontements au lycée à la rentrée de septembre, nous avons participé à la cellule de crise organisée par la mairie, regroupant différents partenaires de la ville de Beaumont-sur-Oise et de Persan, des maires, des élus, des représentants de la préfecture, de l'inspection académique, les principaux des établissements scolaires ou encore les forces de l'ordre, afin de réfléchir, ensemble, à des solutions d'améliorations. Enfin, dans le cadre de chantiers éducatifs ou bien de présence sociale, l'équipe éducative a participé à diverses manifestations tout au long de l'année.

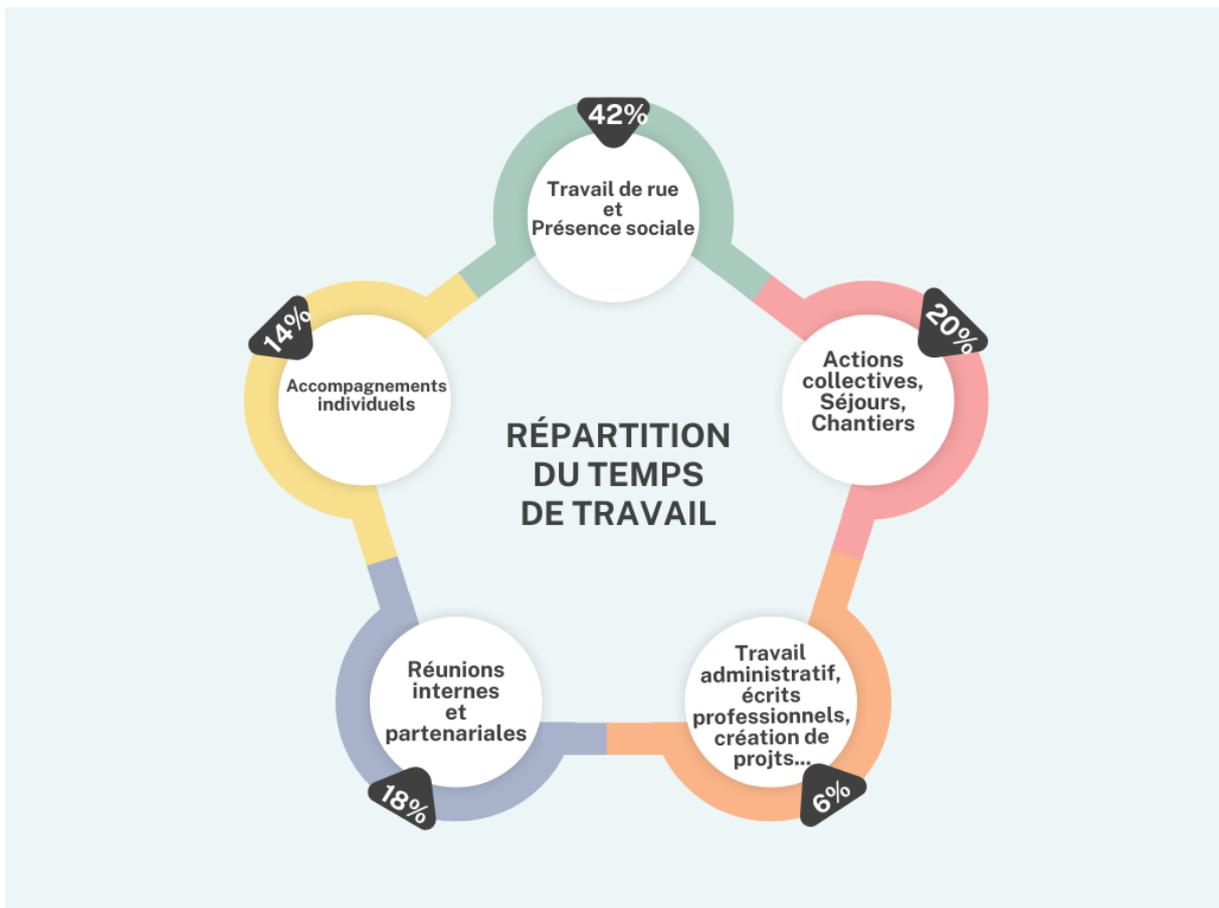
Beaumont-sur-Oise, le 30 mars 2025

Document rédigé par Charlotte MEUNIER, cheffe de service éducatif

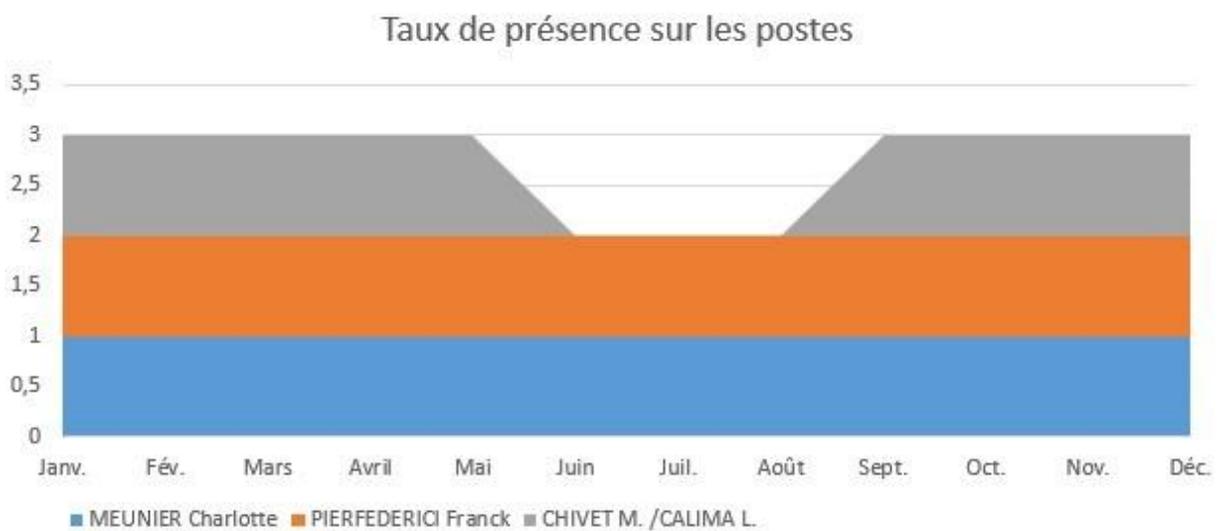
Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.

ANNEXES

Annexe n°1 : Répartition du temps de travail de l'équipe éducative



Annexe n°2 : Vacation de poste



Annexe n°3 : Tableau des actions collectives

Nom	Type d'action collective*	Thématique*	Date de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Garçons	Filles	Jeunes en accouchement éducatif	Jeunes en accroche	- 11	11 13	14 15	16 17	18 25	+25
Patinoire et repas éducatif	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	16 févr. 2024	2	0	0	2	2	0	0	0	2	0	0	0
Atelier jeux de société et crepes	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	21 févr. 2024	1	1	4	1	3	2	0	0	4	1	0	0
Tea time	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	22 févr. 2024	1	1	0	7	7	0	0	0	0	0	7	0
Escape game	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	23 févr. 2024	1	1	4	0	2	2	0	0	3	1	0	0
Jeux de société	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	27 févr. 2024	1	1	2	0	1	1	0	0	0	2	0	0
Ciné-Débat	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	7 mars 2024	1	0	3	3	4	2	0	0	3	1	2	0
Karting	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	29 mars 2024	1	0	6	0	6	0	0	0	0	2	4	0
karting inter équipe Persan	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	5 avr. 2024	1	0	4	2	6	0	0	0	5	1	0	0
Chantier éducatif au Château	Chantier éducatif troc	Activité - Pratique Culturelle	8 avr. 2024	10	10	3	3	5	1	0	0	0	3	3	0
Bubble foot	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	15 avr. 2024	1	1	0	5	5	0	0	0	0	2	3	0
Paintball	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	19 avr. 2024	2	0	3	2	5	0	0	0	0	3	2	0
Chantier jardinières RAC	Chantier éducatif troc	Environnement - Développement durable	24 avr. 2024	1	1	5	9	6	8	0	0	3	9	2	0
Bubble foot	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	30 avr. 2024	2	0	0	6	6	0	0	0	0	0	6	0
Atelier fresque local	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique	4 mai 2024	4	0	1	3	4	0	0	0	1	2	1	0
Projet "Buvettes 2024"	Chantier éducatif troc	Animation de proximité	18-mai-24	8	8	5	9	7	7	0	0	2	10	2	
Olympiades inter IMAJ	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	3 juil. 2024	2	0	3	5	0	8	0	8	0	0	0	0
Séjour La vie de Château	Séjour sans chantier	Découverte - Voyage - Rencontre - Echang[...]	13 juil. 2024	14	0	1	3	4	0	0	0	3	1	0	0
jeux paralympique basket fauteuil	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	29 août 2024	2	0	1	1	2	0	0	0	1	1	0	0
Atelier cuisine	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	22 oct. 2024	1	0	3	1	2	2	0	4	0	0	0	0
Atelier jeux de société	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	23 oct. 2024	1	0	4	0	2	2	0	4	0	0	0	0
Séjour sportif avec SAJ	Séjour sans chantier	Activité Sportive	28 oct. 2024	10	0	4	5	1	8	0	4	5	0	0	0
Jeux de société	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	18 déc. 2024	1	0	4	0	4	0	0	0	0	4	0	0
Laser Game	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	23 déc. 2024	1	0	2	0	2	0	0	0	2	0	0	0
Atelier pâtisserie + repas	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	24 déc. 2024	2	0	3	0	0	3	1	1	1	0	0	0

Annexe n°5 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
	Mode d'entrée en relation												
Rue				1		3	2	8	3	10			27
Réseau informel			1	2	1		1	3	11	6			25
Réseau institutionnel				1	1	2		3		2			9
Réseaux sociaux						2	1	2		1			6
TOTAL	0	0	1	4	2	7	4	16	14	19	0	0	67
Situation familiale													
Célibataire			1	4	2	7	4	16	14	19			67
En couple													0
En couple avec enfant													0
Parent isolé													0
TOTAL	0	0	1	4	2	7	4	16	14	19	0	0	67
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux			1	3			1	3	1	5			14
Lien via les réseaux sociaux				1	2	7	3	13	13	14			53
TOTAL	0	0	1	4	2	7	4	16	14	19	0	0	67
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			1	3		5	1	11	3	2			26
Ancienneté >=1 et < 2 ans				1	2	1	1	1	1	2			9
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans						1	2	4	9	10			26
Ancienneté >= 4 ans									1	5			6
TOTAL	0	0	1	4	2	7	4	16	14	19	0	0	67
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire			1			3	1	10	8	4			27
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire				3	2	3	3	2	3	2			18
Déscolarisé (sans affectation)								1	1	4			6
En emploi									1	2			3
En formation				1		1		2		1			5
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									1	5			6
Sans projet professionnel ou scolaire								1		1			2
TOTAL	0	0	1	4	2	7	4	16	14	19	0	0	67
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			1	3	2	3	4	15	3	14			45
Bac Pro, CAP ou BEP									1	1			2
Bac général ou technique									7	3			10
Bac +2 et autres études supérieures									1				1
TOTAL	0	0	1	3	2	3	4	15	12	18	0	0	58

Mode d'entrée en relation		
Rue	27	40%
Réseau informel	25	37%
Réseau institutionnel	9	13%
Réseaux sociaux	6	9%
TOTAL	67	
Situation familiale		
Célibataire	67	100%
En couple	0	0%
En couple avec enfant	0	0%
Parent isolé	0	0%
Lien via les réseaux sociaux		
Pas de lien via les réseaux sociaux	14	21%
Lien via les réseaux sociaux	53	79%
Ancienneté de la relation		
Ancienneté < 1 an	26	39%
Ancienneté ≥ 1 et < 2 ans	9	13%
Ancienneté ≥ 2 ans et < 4 ans	26	39%
Ancienneté ≥ 4 ans	6	9%
Situation		
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	27	40%
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	18	27%
Déscolarisé (sans affectation)	6	9%
En emploi	3	4%
En formation	5	7%
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	6	9%
Sans projet professionnel ou scolaire	2	3%
	67	
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)		
Brevet ou sans diplôme	45	78%
Bac Pro, CAP ou BEP	2	3%
Bac général ou technique	10	17%
Bac +2 et autres études supérieures	1	2%
TOTAL	58	

Annexe n°6 : Thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité			1		1		1	1	2	2			8
Emploi							1		3	6			10
Formation - dont permis de conduire							1	5	1	4			11
Justice													0
Démarches administratives							1		1	3			5
Santé													0
Logement hébergement													0
Travail avec les familles				3		2					1		6
Soutien écoute renforcés			1	2	3	2	6	5	4				23
Comportement/ socialisation - en collectif								1		1			2
Sensibilisation/ prévention - en collectif						1			4	1			6
TOTAL	0	0	1	4	3	6	6	13	16	22	0	0	71



CHARTRE CONCERNANT L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES ET RÉSEAUX SOCIAUX

La présente charte a pour vocation de présenter les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnels-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ quel que soit leur statut. Cette présence numérique vient en complémentarité des missions de prévention spécialisée et en aucun cas se substituer à elles.

1. Intentions :

Complémentarité numérique et présenteielle :

L'utilisation des réseaux sociaux vient en complémentarité des missions dévolues à la structure et ne se substitue en aucun cas à elle. Elle est au service de la relation éducative. Elle constitue un outil supplémentaire pour se mettre en lien avec le public accompagné, accompagner et prévenir les usages des jeunes et s'informer dans le cadre de la veille sociale. L'utilisation des réseaux et outils numériques vise à favoriser une continuité de l'accompagnement.

L'utilisation des réseaux sociaux n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes.

2. Déontologie et valeurs

Chaque professionnel exerce dans le respect des valeurs et des missions de l'association IMAJ qu'elle ou il représente, du règlement intérieur et de sa « charte d'utilisation des moyens informatiques » et plus largement dans le respect de la législation française.

Chaque signataire s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Respect des valeurs de la république et laïcité
- Respect de la dignité de la personne
- Interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine

L'utilisation éducative des réseaux sociaux exclut toute démarche commerciale.

Chaque signataire s'engage à ne pas avoir de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer une pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité est interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

3. Ligne éditoriale et posture :

Les informations publiées sur les réseaux sociaux des services de prévention spécialisée IMAJ sont centrées sur les missions de prévention spécialisée, sur un public spécifique et sur un territoire.

Les informations publiées visent à partager l'accès à des informations du territoire ou utile pour un grand nombre de jeunes et informer sur les actions de l'équipe.

Le/la Chef-fe de service est garant-e des publications.

Dans les publications comme dans le lien avec le public par messagerie, le signataire s'engage à utiliser un langage compréhensible et professionnel.

Si le/la jeune est en lien de manière inappropriée ou s'il/elle partage des contenus inappropriés, l'équipe s'autorise, dans la mesure du possible, à reprendre cela avec lui/elle.

4. Paramétrage, accessibilité et identification :

Profil : la définition du profil (public / privé) est déterminée par chaque service et en fonction du réseau utilisé.

Mot de passe des comptes : L'équipe et le/la Chef-fe de service ont accès aux mots de passe

Nom du compte : Imaj- nom du service

Photo de profil : Logo Imaj

5. Information des utilisateurs-trices et libre-adhésion:

L'information de nos réseaux fait l'objet d'un affichage au local mentionnant le pseudo ou le snapcode.

La charte d'utilisation est affichée au local.

Notre démarche sur les réseaux sociaux est expliquée aux jeunes lors des entretiens et des rencontres.

Une vignette explicative est envoyée aux jeunes dès la demande d'ami.

Chaque service détermine ses pratiques vis-à-vis de la consultation des stories et des comptes des jeunes. Les professionnels, dans un souci de transparence annonceront auprès des jeunes leur position sur le fait d'aller voir la story et/ou le compte.

Le-la jeune utilisateur-trice a le choix d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout faites par les professionnel-les, et/ou de solliciter la demande.

Il/elle a la liberté de ne pas répondre à un message. Les professionnel-les n'insisteront pas si le/la jeune ne souhaite pas être en lien et qu'il/elle nomme ce refus.

Notre intervention professionnelle doit pouvoir se situer et être repérable. Les messages envoyés aux jeunes devront mentionner qui en est l'auteur.

6. Âge légal d'utilisation

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux.

Dans la situation où un-e jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un média social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un média social lui seront expliquées. Le/la professionnelle-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

7. Droit à l'image :

Il est interdit de publier des photos d'une personne dans un lieu privé sans son consentement (cf article 9 du code civil, article 226-1 et suivants du code pénal).

Il est donc indispensable d'avoir une autorisation écrite pour publier des photos des jeunes. D'une manière générale, il est attendu de privilégier la publication de photos où les jeunes ne sont pas identifiables.

8. Respect de la vie privée :

Le signataire veille à ce que son espace numérique soit maintenu à jour afin de garantir le respect du principe de confidentialité et d'anonymat le cas échéant.

Le signataire veillera à ne rien divulguer des informations personnelles et tentera de mener autant que possible les suivis individuels en présentiel.

9. Droit à la déconnexion :

La pratique attendue est d'éteindre les téléphones de service et les outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail. L'utilisation des réseaux sociaux et du téléphone professionnel à des fins professionnelles est interdite en dehors du temps de travail.

10. Secret professionnel et partage d'information.

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance inscrite dans le code de l'action sociale et des familles, la prévention spécialisée est soumise au secret professionnel.

En ce qui concerne le partage d'information dans le cadre de la protection de l'enfance : « *Les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle* ». Dans ce cadre, « *sauf intérêt contraire de l'enfant, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont préalablement informés de cette transmission selon les modalités adaptées* » (Article L226-2 du CASF).

En ce qui concerne la protection des mineurs en danger et le recueil des informations préoccupantes : « *Toute personne participant aux missions du service de l'aide sociale à l'enfance est tenue au secret professionnel sous les peines et dans les conditions prévues par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal. Elle est tenue de transmettre sans délai au président du conseil départemental ou au responsable désigné par lui toute information nécessaire pour déterminer les mesures dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier* ».

Les situations complexes « numériques » seront traitées et analysées dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

Annexe n°8 : Tableau des partenaires

Tableau 7 : Présentation et qualification des Partenariats		ANNEE 2024	
UN SEUL TABLEAU PAR COMMUNE			
Si en cliquant sur la case (C8) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.			
Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements uniquement
Scolarité			
Collège Jacques Monod	Rencontres partenariales/GPDS/rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale à la sortie de l'établissement/ateliers jeux	1 à 4 fois par mois	1
Lycée Evariste Galois	Rencontres partenariales/GPDS/CESCE /rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale dans l'enceinte et à la sortie de l'établissement et lors d'évènements	1 à 4 fois par mois	1
Assistants sociaux scolaires	Rencontre bimestrielle afin d'échanger autour de situations, d'éventuelles orientations de jeunes, projets etc...	1 à 2 fois par trimestre	2
Protection de l'enfance			
ASE	Rencontre partenariale et échanges autour de situations	1 à 2 fois par trimestre	2
Association LA VAGA - PAD	Rencontre partenariale et échanges autour de situations	1 à 2 fois par année	1
AEMO	Rencontre partenariale et échanges autour de situations	1 à 2 fois par année	1
	* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée		1
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation		0
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation		1
Action sociale			
Service social départemental	Rencontre de présentation/échanges autour des dispositifs/échanges autour de situations	1 à 2 fois par année	
CCAS	Rencontre partenariale et échanges autour de projets en commun, participation aux conseils d'administration	1 à 2 fois par trimestre	
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale	Lien sur les co-accompagnements/orientations	1 à 2 fois par trimestre	
CPCV	Rencontre partenariale et orientations de jeunes	1 à 2 fois par année	2
Justice prévention de la délinquance			
Gendarmerie nationale	Echanges autour du climat territorial, en lien notamment avec les rixes autour du lycée	1 à 4 fois par mois	
Logement hébergement			
FPH	Participation aux commissions FPH	1 à 2 fois par année	
ALJVO	Rencontre partenariale	1 à 2 fois par année	
jeunesse-Parentalité			
Service animation jeunesse	Coordination jeunesse, création et mise en place de projets en communs, actions collectives, séjour, échanges autour de situations en commun	1 à 4 fois par mois	
Ecoute ados	Rencontre partenariale et orientation de jeunes	1 à 2 fois par année	1
Epicèrie solidaire	Rencontre partenariale	1 à 2 fois par année	
Culture sport Loisirs			
Boutique de jeux de société "l'Entre du Beffroi"	Co-animation de l'atelier jeux de société au collège	1 à 4 fois par mois	
Politique de la ville			
Sofiane BELGACEM	Rencontres partenariales, échanges autour des projets et bilans des actions	1 à 4 fois par mois	
Alwine BOUHAFS	Rencontres partenariales, échanges autour des projets et bilans des actions	1 à 2 fois par trimestre	
Santé			
CSAPA de Persan	Rencontre partenariale et participation de projets en commun au sein de la commun et du lycée	1 à 2 fois par année	
Autre			



6 RUE DE PARIS,
95330 DOMONT



Association IMAJ



Association IMAJ



association.imaj

